

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS  
IMPRIMERIE ALBERT ROBERT, 25 GRAND RUE  
dans le Journal de Roubaix (grande édition),  
et dans le Petit Journal de Roubaix. — La  
Maison se charge de la distribution à domicile  
à des conditions très avantageuses.

### LA COOPÉRATION AU PROFIT DU COMMERCE DE DÉTAIL

Un syndicat de consommateurs, assuré de réunir  
un grand nombre d'adhérents à Roubaix, à  
Tourcoing et dans les communes du canton, désire  
s'entendre avec des boulangers, des bouchers, des  
brasseurs, des marchands de charbon, des  
merciers, des tailleurs d'habits, des coiffeurs, des  
modistes, des horticulteurs, des marchands de meubles  
et en général avec des fournisseurs de toute  
profession, pour obtenir des prix réduits.

### TOURCOING

Une triste histoire. — L'agent Six, de service  
mardi après-midi au Sentier, de Roubaix, aperçoit  
une jeune fille demandant l'aumône de porte en  
porte et l'arrête.

### EXTRAIT

Les autorités belges ont remis mardi  
matin, à l'inspecteur aux contraventions de  
Tourcoing, Justin-Henri-Auguste Martin, âgé de 25 ans, né à  
Vimille, condamnée à Boulogne, condamné par le  
tribunal de cette ville à 6 mois de prison par défaut.

### LA FRAUDE

Chaque jour amène quelque nouvelle  
capture. Mardi de bon matin, les douaniers du  
Ruisseau-Tout arrêtaient près de la ferme Delobel,  
Luce Codron, 62 ans, née à Dohingues et épouse  
Yvonne Delobel, née à Bruges, toutes deux, demeurant  
à Mouscron. Elles avaient, par leurs effets, 2 kilogrammes  
de café vert, qu'elles croyaient pourtant avoir  
caché.

### MOUVEMENT

Voici le mouvement de la population  
de la commune de Mouscron, pendant l'année  
1899 :

Naisances légitimes : garçons, 79; filles, 71; natu-  
relles : garçons, 8; filles, 5; total : 163.

Mariages entre garçons et filles, 22; entre veuves et  
filles, 1; entre garçons et veuves, 2; total : 25 mar-  
riages.

Mariages entre français et françaises, 21; fran-  
çais et belges, 2; belges et françaises, 7; belges et  
belges, 2.

Décès, sexe masculin : garçons, 43; hommes mariés,  
2; veufs, 6.

Décès, sexe féminin : filles, 25; femmes mariées, 15;  
veuves, 8.

Enfants présentés sans vie : garçons, 2; filles, 5.  
Total des décès, 133.

### LILLE

La question préfectorale. — M. Saisset-  
Schneider parti, M. Vel-Durand va sans aucun  
doute occuper de régier à sa manière les comptes  
de son prédécesseur.

M. Gery Legrand, maire de Lille, accompagné  
d'un de ses adjoints, M. Gavelle, s'est rendu dès  
lundi à la préfecture, et, sous le prétexte de pré-  
senter les hommages de l'administration munici-  
pale, il a entretenu M. Vel-Durand du grand litige  
qui avait occasionné le départ de M. Saisset-  
Schneider.

Une joie sans mélange règne en ce moment au  
Palais-Royal. On annonce pour vendredi prochain  
une séance du conseil municipal. Peut-être pro-  
fitera-t-on de cette circonstance pour passer l'éponge  
sur le déficit du budget. Ni vu, ni connu, et tout  
sera pour le mieux dans la plus sage des adminis-  
trations.

Mais cette joie ne paraît pas être partagée par  
le personnel des diverses administrations. Les  
Fragères du Nord annoncent que M. Bancelin, sous-  
préfet de Dunkerque, serait compris dans la pro-  
chaine mouvement. M. Bancelin, sous-préfet de  
vicomte d'une vengeance de M. Trystram, l'ancien  
vicomte d'ajouter que, d'après certains rensei-  
gnements, c'est M. Bancelin qui aurait demandé  
lui-même, dès la nomination de M. Vel-Durand,  
à faire connaissance avec d'autres cieux.

Il paraîtrait, en outre, que plusieurs autres fonc-  
tionnaires auraient également réclamé leur dépla-  
cement. On comprendra qu'on ne puisse pas en  
dire plus pour le moment; mais l'avenir réserve  
probablement des larmes assez vives entre les  
diverses fractions du parti de gauche.

Réceptions à la préfecture. — Notre  
nouveau préfet, M. Vel-Durand, a reçu le personnel  
des bureaux de la préfecture, mardi soir à cinq  
heures.

Les réceptions officielles des autorités et des  
différentes administrations auront lieu vendredi  
dix heures à midi.

Conseil de préfecture. — MM. Facon, con-  
seiller de préfecture du Nord, et Leconte, con-  
seiller de préfecture de l'Est, ont été désignés  
pour remplir pendant l'année 1899 les fonc-  
tions de vice-président du Conseil de préfecture  
de leur département.

Nos colonels. — La cavalerie et l'infanterie  
se disputent chacune l'honneur de posséder le  
plus jeune colonel de l'armée de terre.

Le colonel Paul de Benoist, du 13<sup>e</sup> chasseurs à  
cheval à Lille, est né le 20 août 1854. Le colonel  
brevet Gillet, du 20<sup>e</sup> régiment étranger, est né le  
7 août 1844; c'est donc lui le plus jeune colonel;  
en revanche, le colonel de Benoist, bien que sorti  
de Saint-Cyr en 1865, deux ans après le colonel

Gillet, a été nommé colonel en mai 1888, sept mois  
avant le colonel Gillet (décembre 1888).

Messe du 21 janvier. — Mardi matin, à onze  
heures, on lit au banc de Notre-Dame de la  
Traille, la messe anniversaire à la mémoire de  
M. L. XVI.

Le chanoine Delassus, chapelain de la basilique,  
assistait, très recueilli, était aussi nom-  
breuse que les années précédentes.

On remarque : MM. Pajot, sénateur, Auguste  
Sealbert, le comte de Caillaucourt, Henri Bayard,  
Philippe Lemaire, membres de la famille Ber-  
nard, etc., etc.

Nécrologie. — Nous avons annoncé, il y a quel-  
ques jours, la mort de Mme Duhamel, née de Mon-  
tegruy, femme du substitut du procureur général à  
la cour de Douai.

Au moment de la mort de sa jeune femme, M.  
Duhamel était lui-même gravement indisposé, à la  
suite d'une attaque d'influenza.

Cette maladie s'est transformée en bronchite  
pulmonaire qui a emporté M. Duhamel en quel-  
ques jours.

M. Duhamel était beau-frère de M. Paul, pré-  
sident du tribunal de Lille.

M. Duhamel était venu avec sa femme, à l'oc-  
casion de la nouvelle année, passer quelques jours  
chez ses beaux-parents. C'est là que sa femme et  
lui sont tombés malades.

M. Duhamel, — triste coïncidence, — est mort  
le jour même de l'enterrement de sa femme.

L'influenza. — Les cas d'influenza continuent  
à être nombreux à Lille; le temps affreux dont  
nous sommes gratifiés depuis trois jours, est ma-  
lheureusement loin d'être favorable à l'améliora-  
tion de la situation sanitaire.

Durant les derniers jours de la semaine pré-  
cédente, on constatait une certaine diminution dans  
le chiffre de la mortalité; mais il n'en a pas été  
de même pendant les journées de dimanche à  
lundi.

Dimanche, il y a eu 26 décès au lieu de 13 dé-  
clarés le 12 janvier 1899. Lundi, leur nombre  
s'est élevé à 21 contre 9 constatés le 20 janvier  
1899.

Voici comment se sont réparties ces 57 décès : De  
0 à 5 ans, 7; de 5 à 20 ans, 4; de 20 à 40 ans, 7;  
de 40 à 60 ans, 10; de 60 à 80 ans, 29.

On remarque l'énorme proportion des décès  
d'adultes et de vieillards. Ajoutons que la plupart  
de ces décès sont encore dus aux affections des  
voies respiratoires.

Distinction honorifique. — M. César Des-  
pailly, pianiste et compositeur, vient d'être nommé  
membre d'honneur de l'Institut populaire de  
France et de recevoir une médaille de vermeil  
grand module pour services rendus à l'enseigne-  
ment musical.

La solennité annuelle de la Société de Géo-  
graphie de Lille, aura lieu dimanche prochain, 26  
janvier, à l'Hôtel du Maisnil. Cette séance em-  
brassera un intérêt particulier la présence de  
M. le capitaine Hinder, qui rendra compte de ses  
hautes explorations dans le bassin du Rhin.

L'affaire Lelong. — L'affaire du sieur Lelong,  
entrepreneur du cimetière de l'Est, condamné, dans  
les conditions que l'on sait, par le tribunal correc-  
tionnel de Lille, est venue mardi devant la cham-  
bre des appels correctionnels à Douai, le coupable ne  
s'étant pas tenu satisfait de la décision des pre-  
miers juges.

L'affaire a été remise à huit jours, sous le  
prétexte que les renseignements du parquet n'étaient  
pas encore parvenus à la cour. Voilà des rensei-  
gnements qui tardent bien à venir, l'enquête ayant  
été faite il y a plusieurs mois.

Audacieux vol. — La nuit dernière, un vol  
d'une rare audace a été commis rue de Flandre  
67, chez M. Veron, marchand-épicier.

Des malfaiteurs, après avoir fait sauter un volet  
et brisé un carreau, ont pris tous les objets placés  
sur des rayons attenant à la fenêtre, et qui se  
trouvaient à leur portée.

Un des locataires de M. Veron, entendant du  
bruit, descendit pour se rendre compte de ce qui  
se passait, et il fut surpris, en ouvrant la porte  
de la rue, de trouver deux individus dévalisant l'é-  
talage de son propriétaire.

Il cria : Aux voleurs ! et ceux-ci, surpris dans  
leur opération, prirent la fuite, en ouvrant la porte  
de la rue, et il fut surpris, en ouvrant la porte  
de la rue, de trouver deux individus dévalisant l'é-  
talage de son propriétaire.

Un des locataires de M. Veron, entendant du  
bruit, descendit pour se rendre compte de ce qui  
se passait, et il fut surpris, en ouvrant la porte  
de la rue, de trouver deux individus dévalisant l'é-  
talage de son propriétaire.

Accident de tramway. — Malgré les nom-  
breux accidents de tramway qui nous signalent  
et qui sont dus, pour la plupart, à l'imprudence  
des voyageurs, voici un nouvel exemple de cette  
imprudence.

Le nommé Edmond Van Caunoy, employé de  
la Compagnie des tramways, père de trois enfants,  
démorant avenue de Mury, qui, plus qu'un autre,  
par sa situation, méritait d'être employé les  
précautions d'usage, vult, lundi vers midi 1/2,  
descendre trop précipitamment du car à vapeur,  
pensant que ce dernier était en marche.

Mais il calcula mal la vitesse du car et fit vio-  
lemment précipiter sur le sol, en face du dépôt des  
tramways, situé au Pont-de-Lion d'Or; dans sa  
chute, il se fractura la jambe gauche en deux  
endroits.

Après avoir reçu les soins du docteur Carron, le  
blessé a été transporté à l'hôpital Sainte-Eugénie,  
où il a été admis d'urgence.

### COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du mardi 21 janvier.

Accident à Tourcoing. — Arrêt

La Cour estime que Pierre Vandouwe n'a commis  
aucune faute; qu'il y a eu imprudence de la part de  
M. Herceule-Leruste, à laisser celui-ci établir son banc  
à cheval à Lille, et non à l'abri du zinc et d'y  
avoir imprudence aussi, de la part des autres ouvriers  
du patron qui, en surchargeant de feuilles de zinc la  
tôle qui protégeait le charbon, ont eu pour consé-  
quence de voir M. Herceule-Leruste être également  
responsable.

En conséquence, rejetant à la fois les appels prin-  
cipal et incident, la première chambre de la Cour  
confirme le jugement du tribunal de commerce de  
Tourcoing en date du 20 août 1899, qui a condamné  
M. Herceule à payer à Pierre Vandouwe la somme  
de huit cents francs avec intérêts judiciaires.

### PRIME EXCEPTIONNELLE

La librairie du Journal de Roubaix, offre à  
titre de prime à tous les abonnés et à tous les  
acheteurs au numéro, un superbe recueil de seize  
morceaux de musique pour piano, grand format,  
so composant de 38 pages. Cet album qui porte  
le titre :

EXPOSITION-ALBUM, comprend les mor-  
ceaux suivants :

1. Sonnetes trompettes, polka militaire, Wogtke,  
chef de la musique de la Garde Républicaine.
2. Reverie, Schumann, 3. Moravvaidage, F.  
Hitz.
3. Marche, L. Chopin; 4. Fantaisie  
sur Il Crocicuto, Meyerbeer; 5. Chanson  
de Printemps (romance sans paroles), Mendelssohn;
6. Triosonnet, Gavotte, Louis XV, J. Vasseur, 8. 1<sup>re</sup>  
Prélude (sur lequel Gounod a écrit son célèbre Ave Ma-  
rie), Bach; 9. Fantaisie sur le Calife de Bagdad,  
Biolchini; 10. Dernière pensée, Chopin; 11. Chou-  
son Espagnole, Paul Rougnon; 12. Nuits, polka-  
marzka, Georges Lamoignon; 13. Sérénade, Schubert;
14. Valse, Frédéric Chopin; 15. Valse, Frédéric Chopin;
15. Chant du soir, rêverie nocturne, Bachman; 16.  
La Tour Eiffel, polka, Strauss.

Il est mis en vente au prix exceptionnel de  
2 francs 50.

Ajouter à cette somme 0,25, pour le recevoir  
l'envoi par la poste.

Alrésser les commandes, 17, rue Neuve, à  
Roubaix.

### CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal  
n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la  
rédaction.

A propos de la rage  
Valenciennes, 18 janvier 1899.

Monsieur le Rédacteur  
du Journal de Roubaix,

En vous remerciant du bon accueil que vous avez  
bien voulu faire à ma lettre du 10 courant, concer-  
nant le remède de la rage, je remercie également  
M. le docteur Duvoy, qui, par sa lettre du 10 courant,  
m'a fait connaître que vous n'avez pas eu de mal-  
heureux chiens, et que vous n'avez pas eu de mal-  
heureux chiens, et que vous n'avez pas eu de mal-  
heureux chiens.

Malgré mon peu de souci pour la dis-  
cussion, je crois bon de relever les objections  
de mon honorable contradicteur. Et d'abord, je  
concede volontiers qu'il puisse arriver que nos  
sauvages prennent pour un chien qui ne  
l'est pas; mais dans ce cas, son foie n'est pas  
plus chargé que sa salive, et tout le malheur se  
résume à avoir mangé du chien.

Une concession, je l'espère, en vaut une autre;  
ces braves gens ne se trompent pas toujours; à  
moins que les sauvages ont le flair pour ces choses-  
là, le chien, qu'ils regardent comme un chien, est  
souvent. Eh bien, leur remède est-ils donc si  
mortels ne se souvenant pas qu'un de leurs  
morts enragés, après avoir mangé du foie de la bête  
qui a fait la morsure, donne le virus de la rage  
suffisamment atténué, puisqu'il présumait.

Mon confrère, en souriant un peu, trouve que  
la dose de foie à absorber n'est guère homéopathe;  
il pense sans doute que chacun des individus  
mordus par un chien enragé, et ce virus est  
dans la lettre du R. P. missionnaire, et j'incline à  
croire qu'un tout petit morceau, morceau homéo-  
pathique, doit suffire pour chacun; et puis, ce  
n'est pas la substance du foie qui présumait, mais  
le virus qu'elle contient, et ce virus est à dose  
homéopathe, parfaitement impalpable, puis-  
qu'il analyse la plus minutieuse est impalpable à  
l'isolé.

Je désire ce remède parfaitement homéopathe;  
il n'y a pas à marchander là-dessus; il n'y a  
seulement il est homéopathe, mais isopathique,  
ce qui est l'homéopathie la plus parfaite.

Maintenant, que les liquides au moyen desquels  
l'illustre Pasteur empoisonne les lapins et autres  
bêtes, contiennent des microbes courtois; mais,  
monsieur l'auteur, employe le procédé homéo-  
pathique, puisqu'il fait des atténuations, des  
dilutions.

Les comminutions ou dilutions du très-illustre  
Habermann, ne contiennent pas, il est vrai, de  
microorganismes appréciables, mais elles dévelop-  
pent, est certain, un fluide impalpable vicieux,  
capable de porter la germe ou si souvent  
ont obtenu les chiens pondérables, manières par  
des mains habiles.

Tout le monde admettra que la valeur d'une  
méthode thérapeutique se prouve par des guérisons  
bien mieux que par des arguments.

À ce point de vue, le remède de l'homéopathie  
n'est plus à démontrer. Il n'y a guère aujourd'hui  
que les médecins pour croire encore que l'homéo-  
pathie donne de l'eau à ses malades!

En terminant, je permets que j'engage mon  
honorable confrère à l'étude sérieuse de cette di-  
vine homéopathie si délicate et si féconde en  
prodiges, succès, sa lettre prouve qu'il y a en  
lui l'effluve d'un homéopathe distingué.

Aguez, monsieur le Rédacteur, mes meilleurs  
saluts. Docteur DASSONVILLE père.

PETITE CORRESPONDANCE  
E. L. — 23 1/2 francs.

Louis M. — Vous pouvez contracter un engage-  
ment quel que soit le point de départ de la classe il  
laquelle vous êtes affecté; 2<sup>e</sup> Un jeune homme qui  
l'avenir l'appelle est toujours obligé de faire en plus  
le temps qu'il s'écoule entre son départ et celui de  
la classe à laquelle il appartient.

Ch. L. — Le fils né en France de père belge et  
de mère française, est toujours astreint, d'après  
l'article de la nouvelle loi, à servir le sort en France.

### CHRONIQUE COLONPHILE

Exposition de pigeons chez M. Kaillé Olivier, esta-  
blissement de la Place de la République, à Roubaix,  
le 26 janvier 1899.

Les comminutions ou dilutions du très-illustre  
Habermann, ne contiennent pas, il est vrai, de  
microorganismes appréciables, mais elles dévelop-  
pent, est certain, un fluide impalpable vicieux,  
capable de porter la germe ou si souvent  
ont obtenu les chiens pondérables, manières par  
des mains habiles.

Tout le monde admettra que la valeur d'une  
méthode thérapeutique se prouve par des guérisons  
bien mieux que par des arguments.

À ce point de vue, le remède de l'homéopathie  
n'est plus à démontrer. Il n'y a guère aujourd'hui  
que les médecins pour croire encore que l'homéo-  
pathie donne de l'eau à ses malades!

En terminant, je permets que j'engage mon  
honorable confrère à l'étude sérieuse de cette di-  
vine homéopathie si délicate et si féconde en  
prodiges, succès, sa lettre prouve qu'il y a en  
lui l'effluve d'un homéopathe distingué.

Aguez, monsieur le Rédacteur, mes meilleurs  
saluts. Docteur DASSONVILLE père.

### NORD

Chronique électorale. — Les électeurs du canton  
d'Auxilio-Château sont convoqués à la date du 9 fé-  
vrier prochain pour élire un conseiller général en  
remplacement de celui qui a été élu le 21 août 1897.

Grand incendie à Pont-à-Marcq. — Un incen-  
die, dont les conséquences seront peut-être des plus  
importantes, s'est déclaré, hier soir, vers sept heures  
d'après le feu, à Pont-à-Marcq. Le feu a consumé entiè-  
rement la maison de M. Barbe, cultivateur et négociant

en grains. Il a pris naissance dans les granges, et  
après avoir détruit tout l'immeuble s'est communiqué  
au bureau de poste de la commune, attenant à la  
ferme.

Les dégâts sont importants.

### PAS-DE-CALAIS

L'accident de Doucourt. — Voici des détails  
sur le terrible accident arrivé, lundi, à deux  
heures de l'après-midi, à la fosse des mines de Dou-  
court, appelée le remonte des mineurs.

Au moment de la remonte des mineurs, une  
cage, composée de 20 personnes, dont 2 porons,  
et 18 galibots, a été lancée aux molettes.

Un poron et un galibot ont été tués instan-  
tément. Deux mineurs sont morts au bout de quel-  
ques heures.

Deux autres mineurs sont blessés grièvement.  
Cependant, on a l'espoir de les sauver.

Enfin, 14 ont été recueillis par les secours.  
La responsabilité de l'accident paraît incomber  
au mécanicien, qui a commis une faute grave.  
Cet homme aura un compte sévère à rendre de ce  
malheur. Il est emmené par la gendarmerie, et  
enfermé à la prison de Bâthune.

Terrible accident à Heudin. — Un triste acci-  
dent vient de se produire à la caserne du 13<sup>e</sup> chas-  
seurs. Un soldat, dans l'obscurité, croyant manœuvrer  
un morceau de bois, a croqué un morceau de phos-  
phore.

Malgré tous les soins, le malheureux a expiré dans  
d'horribles souffrances.

### BELGIQUE

Mouscron. — M. André Tordou, vérificateur des  
douanes à Mouscron, vient d'obtenir le croix civique  
de 2<sup>e</sup> classe pour 35 ans de loyaux services.

Pères Bernabéens. — Samedi prochain, fête d'un  
des patrons particuliers de l'ordre; saint solennel  
18 heures avec sermon dans la chapelle des Pères  
Bernabéens.

Les grèves. — Bruxelles, 21 janvier. — On conste  
ce matin une grande détente dans le bassin de Char-  
leroi. Le nombre des grévistes est tombé de 12,000 à  
8,500. On croit que cette amélioration continuera, car  
les ouvriers, comme les patrons, sont fatigués de la  
situation actuelle.

À Monceau-Fontaine les traits étaient au complet  
ce matin.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de nais-  
sances du 21 janvier. — Henri Vandouwe, rue des Lon-  
gues-Écluses, 142. — Germain Delaplace, rue du Pont-  
de-Lion, 12. — Bernadette Rys, rue Grétry, 11. — Val-  
entin Normand, 16, rue de la Chapelle, 17. — Margite  
Julie, 24 ans, banquier, rue de Lille, à Tourcoing, et  
Léon Victor Bourgeois, 20 ans, 2 mois, isernand, rue des  
Déclarions de décès du 21 janvier. — Auguste Mar-  
cel, 60 ans, cultivateur, rue de la Chapelle, 17. — Marie-  
Roth, 68 ans, Hôtel-Dieu. — Sidonie Deroy, 79 ans,  
Hôtel-Dieu. — Léon Victor Bourgeois, 20 ans, 2 mois, isernand, rue des  
Déclarions de décès du 21 janvier. — Henriette Pour-  
celle, 72 ans, sans profession, rue de la Blancherie,  
10. — Victor Bourgeois, 20 ans, 2 mois, isernand, rue des  
Déclarions de décès du 21 janvier. — Charles David,  
60 ans, Hôtel-Dieu. — Narcisse Caillet, 48 ans, rue de l'Al-  
mérie, 2.

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 21 jan-  
vier. — Berthe Florin, un bébé, sans profession, rue  
de la Chapelle, 17. — Louise Averant, 22 ans, rue  
St-Honoré, 5. — Alexis Tinguet, 80 ans, Hospice-Civil. —  
Le chien, qu'ils regardent comme un chien, est sou-  
vent. Eh bien, leur remède est-ils donc si mortels ne se  
souvenant pas qu'un de leurs morts enragés, après avoir  
mangé du foie de la bête qui a fait la morsure, donne le  
virus de la rage suffisamment atténué, puisqu'il présumait.

Mon confrère, en souriant un peu, trouve que la dose  
de foie à absorber n'est guère homéopathe; il pense sans  
doute que chacun des individus mordus par un chien en-  
ragé, et ce virus est dans la lettre du R. P. missionnaire,  
et j'incline à croire qu'un tout petit morceau, morceau  
homéopathe, doit suffire pour chacun; et puis, ce n'est pas  
la substance du foie qui présumait, mais le virus qu'elle  
contient, et ce virus est à dose homéopathe, parfaitement  
impalpable, puisqu'il analyse la plus minutieuse est im-  
palpable à l'isolé.

Je désire ce remède parfaitement homéopathe; il n'y a pas  
à marchander là-dessus; il n'y a seulement il est homéo-  
pathe, mais isopathique, ce qui est l'homéopathie la plus  
parfaite.

Maintenant, que les liquides au moyen desquels l'illustre  
Pasteur empoisonne les lapins et autres bêtes, contiennent  
des microbes courtois; mais, monsieur l'auteur, employe le  
procédé homéopathe, puisqu'il fait des atténuations, des  
dilutions.

Les comminutions ou dilutions du très-illustre Habermann,  
ne contiennent pas, il est vrai, de microorganismes ap-  
préciables, mais elles développent, est certain, un fluide  
impalpable vicieux, capable de porter la germe ou si sou-  
vent ont obtenu les chiens pondérables, manières par des  
mains habiles.

Tout le monde admettra que la valeur d'une méthode thé-  
rapeutique se prouve par des guérisons bien mieux que par  
des arguments.

À ce point de vue, le remède de l'homéopathie n'est plus à  
démontrer. Il n'y a guère aujourd'hui que les médecins pour  
croire encore que l'homéopathie donne de l'eau à ses malades!

En terminant, je permets que j'engage mon honorable confrère  
à l'étude sérieuse de cette divine homéopathie si délicate et  
si féconde en prodiges, succès, sa lettre prouve qu'il y a en  
lui l'effluve d'un homéopathe distingué.

Aguez, monsieur le Rédacteur, mes meilleurs saluts. Docteur  
DASSONVILLE père.

PETITE CORRESPONDANCE  
E. L. — 23 1/2 francs.

Louis M. — Vous pouvez contracter un engagement quel que  
soit le point de départ de la classe il la laquelle vous êtes  
affecté; 2<sup>e</sup> Un jeune homme qui l'avenir l'appelle est tou-  
jours obligé de faire en plus le temps qu'il s'écoule entre  
son départ et celui de la classe à laquelle il appartient.

Ch. L. — Le fils né en France de père belge et de mère  
française, est toujours astreint, d'après l'article de la nou-  
velle loi, à servir le sort en France.

### CHRONIQUE COLONPHILE

Exposition de pigeons chez M. Kaillé Olivier, établis-  
sissement de la Place de la République, à Roubaix, le 26  
janvier 1899.

Les comminutions ou dilutions du très-illustre Habermann,  
ne contiennent pas, il est vrai, de microorganismes ap-  
préciables, mais elles développent, est certain, un fluide  
impalpable vicieux, capable de porter la germe ou si sou-  
vent ont obtenu les chiens pondérables, manières par des  
mains habiles.

Tout le monde admettra que la valeur d'une méthode thé-  
rapeutique se prouve par des guérisons bien mieux que par  
des arguments.

À ce point de vue, le remède de l'homéopathie n'est plus à  
démontrer. Il n'y a guère aujourd'hui que les médecins pour  
croire encore que l'homéopathie donne de l'eau à ses malades!

En terminant, je permets que j'engage mon honorable confrère  
à l'étude sérieuse de cette divine homéopathie si délicate et  
si féconde en prodiges, succès, sa lettre prouve qu'il y a en  
lui l'effluve d'un homéopathe distingué.

Aguez, monsieur le Rédacteur, mes meilleurs saluts. Docteur  
DASSONVILLE père.

### NORD

Chronique électorale. — Les électeurs du canton  
d'Auxilio-Château sont convoqués à la date du 9 fé-  
vrier prochain pour élire un conseiller général en remplace-  
ment de celui qui a été élu le 21 août 1897.

Grand incendie à Pont-à-Marcq. — Un incendie, dont les  
conséquences seront peut-être des plus importantes, s'est  
déclaré, hier soir, vers sept heures d'après le feu, à Pont-  
à-Marcq. Le feu a consumé entièrement la maison de M.  
Barbe, cultivateur et négociant

L'ANNOY. — Déclarations de naissances du